

Procès-verbal de la 54^e assemblée générale ordinaire de la Société Suisse pour la Mucoviscidose (CFCH)

Vote en ligne (entre le 19 août et le 11 septembre 2020)

Ordre du jour

- 1. Modification des statuts
- 2. Procès-verbal de l'AG 2019
- 3. Rapport annuel
- 4. Comptes annuels
- 5. Approbation
- 6. Elections
- 7. Divers

Quorum

90 membres ayant voix délibérative ont participé à l'assemblée générale avec vote en ligne. Le quorum est donc atteint, avec majorité simple de 46 voix.

Introduction

En raison de la situation actuelle (mesures pour endiguer la pandémie de coronavirus), c'est le cœur lourd que nous avons dû annuler le congrès CFCH prévu au printemps 2020 ainsi que l'assemblée générale ordinaire. La prochaine assemblée générale ordinaire aura lieu en 2021. Il est donc important pour nous d'informer les membres sur les évolutions et dates importantes et de collecter leur avis en ligne. Le vote sur la modification du nom et des statuts ainsi que sur d'autres points de l'AG régulière se fera en ligne.

La documentation a été communiquée dans les délais et mise à disposition sur le site Internet.

1. Modification des statuts

Mandatée par le comité en 2019 et soutenue par des spécialistes externes, une équipe de projet, renforcée dans le cadre d'ateliers par des représentant-e-s des patient-e-s, des groupes régionaux, des commissions ainsi que par des médecins et des thérapeutes des différentes régions linguistiques, a conclu à l'unanimité que le nom actuel et l'image de l'organisation ont quelque peu vieilli. Ni le nom ni l'image actuelle ne correspondent aux exigences définies dans la vision de la CFCH.

Après avoir examiné plusieurs options, l'équipe de projet a proposé au comité comme nouveau nom :

Cystische Fibrose Schweiz Mucoviscidose Suisse Fibrosi Cistica Svizzera Cystic Fibrosis Switzerland

Le comité a adopté ce changement de nom et de statuts à l'unanimité et soumet par conséquent à l'assemblée générale la proposition correspondante.

<u>La modification du nom et des statuts a été approuvée à une large majorité, avec quatre abstentions et</u> une voix contre.



2. Procès-verbal de l'AG 2019

Le PV de la 53^e AG se trouve sur le site Internet <u>www.cfch.ch/fr/</u>. Il est approuvé à une large majorité, avec quatre abstentions.

3. Rapport annuel 2019

Le rapport annuel de la CFCH a été publié sur le site Internet.

4. Comptes annuels 2019

Les comptes annuels de la CFCH ont été publiés sur le site Internet. Le rapport de révision est également publié et ne contient aucune réserve.

5. Approbation des comptes annuels et du rapport annuel Décharge du comité

- Le rapport annuel décrit au 3^e point de l'OJ est approuvé à une large majorité, avec deux abstentions.
- Les comptes annuels 2019 ainsi que le rapport de révision ont été approuvés à une large majorité, avec deux abstentions.
- L'assemblée donne décharge au comité à une large majorité, avec quatre abstentions.

6. Elections

<u>Claude-Alain Barke est élu membre du comité à une large majorité, avec une voix contre et quatre</u> abstentions. Le comité se réjouit de cette collaboration.

Claude-Alain Barke vit à Lausanne avec sa famille, il est père de deux enfants. Son troisième enfant est décédé de la mucoviscidose. Claude-Alain est de langue maternelle française et a vécu 13 ans en Allemagne. Son travail va essentiellement être consacré aux demandes et thématiques de la zone francophone. Il reprend en outre le département Finances.

7. Divers

Les dates suivantes sont à réserver pour 2021 :

- Assemblée générale : samedi 27 mars 2021 (prévue en ligne, plus d'informations en temps voulu)
- Congrès à Lucerne : vendredi 8 octobre 2021 et samedi 9 octobre 2021



Berne, le 12 septembre 2020

The Wirbel

La présidence :

Reto Weibel Président Peter Mendler Vice-président

Procès-verbal rédigé par :

Marco Buser